

France-Le Grau-du-Roi: Urban planning and landscape architectural services

OJ S 243/2015 16/12/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC**Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Commune du Grau-du-Roi

Postal address: Hôtel de Ville, 1 place de la Libération, BP 16

Town: Le Grau-du-Roi

Postal code: 30240

Country: France

For the attention of: M. le maire

Telephone: +33 466734545

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.ville-legrauduroi.fr/fr/marches-publics>Address of the buyer profile: <http://www.midilibre-legales.com/accueil.htm>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Accord-Cadre mono-attributaire de prestations intellectuelles de maîtrise d'oeuvre pour le projet urbain d'éco-quartier méditerranéen de Le Grau-du-Roi.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

Main site or place of performance: Commune de Le Grau-du-Roi, 30240 Le Grau-du-Roi.

NUTS code FR812 Gard

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 8

In the case of framework agreements, provide justification for any duration exceeding 4 years: Il sera dérogé à la durée de 4 ans notamment du fait de la nécessité d'assurer une articulation entre le travail de conception, la conduite des procédures réglementaires et la réalisation des aménagements et des travaux d'infrastructures. La durée, la complexité d'une opération urbaine et l'interface à assurer entre les projets urbains, d'infrastructures et d'équipements en cours et à venir nécessitent en effet d'avoir, durant la totalité de l'opération une mission de maîtrise d'oeuvre. Cette dérogation s'appuie aussi sur la nécessité d'avoir une équipe pérenne de maîtrise d'oeuvre urbaine sur le long terme en vue d'assurer la continuité et la cohérence globale du projet. Les marchés subséquents conclus pendant la durée de validité de l'accord-cadre, détermineront les délais particuliers de réalisation des prestations concernées dans le respect des textes en vigueur.

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Seule Commune du littoral gardois la Commune de Le Grau-du-Roi rassemble à la fois les caractéristiques d'une petite ville (8500 habitants) d'un port de pêche, d'une station balnéaires d'importance avec 120 000 visiteurs résidents en période estivale et le plus grand port de plaisance d'europe (ports Camargue 4 800 place à flots). Eu égard à l'importante pression urbaine et aux enjeux environnementaux (OGS, Natura 2000, risque inondation, loi littoral, ...) la commune ne bénéficie aujourd'hui que de très peu d'espaces disponibles pour se développer. Situé au coeur du tissu urbain du grau du Roi, le Projet d'éco-quartier méditerranéen porte sur 40 ha regroupant à la fois les derniers espaces non urbanisée libres de la Commune mais également le centre urbain historique ainsi que les principaux équipements de mobilités et de services publics. Soucieuse de promouvoir un développement urbain durable de la ville, la Commune, en partenariat avec l'établissement Public Foncier Régional souhaite donc y promouvoir un projet cohérent et ambitieux répondant à la fois aux enjeux de mixité urbaine, d'attractivité, de mobilités. La forme juridique de l'accord-cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine a ainsi été retenue pour donner de l'ampleur, de l'ambition, et une dimension prospective à ce projet urbain avec une mise concurrence de plusieurs équipes, dont la lauréate sera amenée à concevoir et piloter son devenir à long terme. L'accord-cadre a pour objet toutes prestations d'études et de maitrise d'oeuvre relatives à l'opération et prestations complémentaires connexes à la maitrise d'oeuvre qui s'avèreront nécessaires au cours des études.

II.1.6. CPV code(s)

71400000 Urban planning and landscape architectural services, 71240000 Architectural, engineering and planning services, 71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

L'accord cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine comprendra plusieurs marchés subséquents bien distincts. Il sera confié au titulaire un accord-cadre de maîtrise d'oeuvre urbaine portant sur la réalisation des études pré-opérationnelles architecturales, urbaines, paysagères, environnementales et techniques qui doivent permettre de porter le projet urbain de l'éco quartier méditerranéen. Les marchés conclus sur la base de l'accord-cadre seront désignés sous le terme « marchés subséquents ». La conclusion des marchés subséquents interviendra lors de la survenance des besoins et porteront sur des missions de maîtrise d'oeuvre urbaine qui pourront être les suivantes:

- conception spatiale et programmatique du projet urbain d'éco-quartier (mission de base et 1er marché subséquent),
- assistance pour la mise en oeuvre des procédures d'aménagement et élaboration des dossiers nécessaires,
- coordination et concertation de l'ensemble,
- mission « d'architecte en chef »,
- mission de maîtrise d'oeuvre des espaces publics et des infrastructures publiques (conception et réalisation).

Il peut être envisagé l'organisation et animation de réunions publiques d'informations...

Cette liste n'est pas exhaustive.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de conclure avec le titulaire de l'accord-cadre des avenants, marché(s) complémentaire(s) et/ou de services similaires si les conditions d'application du code des marchés publics sont remplies.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 96 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le titulaire souscrira toutes assurances et constituera tous cautionnements et garanties usuels nécessaires à la bonne fin des prestations et à la couverture des dommages de toute nature que leur (in)exécution pourrait causer.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Dispositions des articles 86 à 111 du Code des marchés publics français:

L'unité monétaire pour l'exécution du présent marché est l'euro.

Financement: fonds propres (autofinancement et emprunt) et subventions.

L'accord cadre pourra prévoir des marchés subséquents à prix global et forfaitaire ou à prix unitaires.

Modalité de règlement: le mode de règlement choisi par la personne publique est le mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture ou des demandes de

paiement équivalentes par le maître d'ouvrage.

L'accord-cadre en lui-même ne permet pas le paiement d'une avance.

Chaque marché subséquent déterminera les conditions de mise en oeuvre des avances (calcul, versement, remboursement). D'Ores et déjà, une avance de 5 % sera versée au titulaire intéressé lorsqu'un marché subséquent est d'un montant supérieur à cinquante mille (50 000) eur ht, et son délai d'exécution est supérieur à deux (2) mois. Le versement de l'avance sera conditionné à la constitution d'une garantie à première demande portant sur la totalité du remboursement de l'avance.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le candidat peut se présenter seul ou en groupement d'opérateurs économiques solidaires ou conjoint. Si le groupement est conjoint, le mandataire du groupement est obligatoirement solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Il est interdit au candidat d'être mandataire de plusieurs groupements. L'architecte urbaniste ne peut être membre que d'un seul groupement candidat et ne peuvent de surcroît être candidat à titre individuel. Les autres compétences clés requises ne sont pas soumises à cette exclusivité.

En cas de groupement, l'architecte urbaniste sera obligatoirement le mandataire du groupement.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

- une lettre de candidature: formulaire Dc1 (ou équivalent) précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, la nature de ce groupement (conjoint ou solidaire), dûment signé, par les personnes habilitées,
- une attestation sur l'honneur conforme au cadre F1 du formulaire Dc1 (ou sur papier libre),
- un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat,
- si le candidat est en redressement judiciaire, joindre la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- un formulaire Dc2 (ou équivalent),
- attestation d'inscription à l'ordre des architectes en cours de validité.

Dans le cas de candidatures groupées, il est rappelé aux candidats que chaque membre du groupement doit fournir l'ensemble des documents demandés ci-dessus et ci-dessous. En effet, l'examen des candidatures portera sur les éléments fournis par tous les membres du groupement.

Si le candidat n'utilise pas les imprimés Dc1 & Dc2, il proposera des documents analogues.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

A présenter en format papier, mais également sur CD ou clé USB.

Note de présentation de l'équipe avec l'attribution et la justification des compétences au sein de l'équipe et la définition du rôle de chaque intervenant et une motivation, permettant au maître d'ouvrage d'appréhender la cohérence de la candidature aux yeux des prestations attendues au titre du présent accord-cadre. Cette lettre devra faire apparaître la mise en perspective des références et expériences de l'équipe.

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et de chaque membre du groupement pour chacune des trois dernières années.

Pour le mandataire de l'équipe: un dossier de références, remis sur CD-ROM ou clé USB, comprenant 3 planches:

O 1 planche par référence (suivant le modèle mis à disposition; sous fichier PDF ou jpeg), soit au total 3 références significatives de préférence de moins de 5 ans. Le mandataire privilégiera la présentation de références équivalentes (éco-quartier, échelle(s) similaires de projet en termes d'emprise, de programme, de durée...)..

Ces 3 références sont celles du mandataire uniquement.

Le modèle de planche est disponible sur simple demande par courriel à l'adresse suivante: marches.publics@ville-legrauduroi.fr.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le groupement devra comprendre a minima les compétences suivantes:

- architecte urbaniste (mandataire),
- paysagiste,
- ingénierie environnementale,
- ingénierie technique des infrastructures et hydraulique,
- programmation urbaine et d'équipements,
- urbanisme réglementaire,
- ingénierie en matière de mobilité.
- et une sensibilité sur les questions d'identité, d'histoire et de sociologie serait appréciée.

Le pouvoir adjudicateur considère ces compétences comme nécessaires. Le candidat est libre de s'adjoindre des compétences supplémentaires.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: yes

Reference to the relevant law, regulation or administrative provision: Architecte.

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures) no

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Les candidatures recevables seront sélectionnées en fonction des critères suivants:

- garanties et capacités techniques et financières: notamment pertinence et complémentarité des compétences de l'équipe au regard des attendus du projet,
- références de prestations ou opérations similaires,
- écriture urbanistique et paysagère.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Méthodologie d'intervention détaillée intégrant notamment le processus de co-construction. Weighting 30
2. Appréhension du projet du site et des enjeux. Weighting 30
3. Offre financière. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015-12-AC-30

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

22.1.2016 - 11:30

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

La procédure choisie est celle du marché négocié spécifique. La présente consultation est passée en procédure formalisée de marché négocié en référence aux articles 35 I 2° puis 65

et 66 du code des marchés publics. L'accord cadre sera mono-attributaire. En référence à l'article 76 IV du code des marchés, un complément d'offre sera sollicité pour la conclusion de chacun des marchés subséquents. Les marchés subséquents conclus sur le fondement de cet accord-cadre pourront faire l'objet d'un fractionnement en tranches et/ou en bons de commande conformément aux articles 72 et 77 du code des marchés publics. Il s'agit d'un accord-cadre sans minimum, ni maximum et avec un seul un opérateur économique.

Organisation de la procédure:

Phase 1: Sélection des candidatures

Les candidatures conformes aux dispositions du présent avis sont envoyées avant le 22.1.2016 à 11:30 à l'adresse suivante:

— adresse postale de remise des plis: Les plis pourront être adressés en courrier recommandé avec avis de réception postal ou par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception à l'adresse suivante:

Commune de le Grau-du-Roi

Service marchés publics

Hôtel de Ville — BP 16 — 30240 Le Grau-du-Roi

— adresse physique de remise des plis: les plis pourront être déposés contre récépissé à l'adresse suivante:

Service des marchés publics

Centre technique municipal — 120 rue des Médards

30240 Le Grau-du-Roi

La sélection des candidatures sera opérée par le jury désigné dans les conditions de l'article 24 I du code des marchés publics. Le nombre des candidats admis à présenter une offre à la négociation est au minimum de 3, sauf nombre de candidatures insuffisant.

Phase 2: Analyse des offres:

Les candidats retenus sont invités à présenter une offre dans un délai fixé par le pouvoir adjudicateur, conformément à l'article 66 du code des marchés. Sur la base des offres reçues, le pouvoir adjudicateur engage les négociations qui lui sembleront utiles. A partir des offres remises lors de la seconde phase de procédure, et après négociation, les offres définitives sont analysées et classées selon les critères définis dans le présent avis. Une prime de 15 000 EUR sera versée en contrepartie de la production d'un rapport d'appréhension du site et du projet intégrant notamment une interprétation des enjeux, une déclinaison spécifique de la notion d'éco-quartier, de la réinterprétation de l'identité locale ainsi qu'une recherche illustrée de concepts opératoires répondant aux objectifs du programme. Ces éléments seront accompagnés de quatre supports graphiques à différentes échelles. Le montant de la prime viendra en déduction de la rémunération du titulaire sur le marché relatif à la définition du projet urbain. Le montant de la prime allouée à chaque candidat est modulable par le pouvoir adjudicateur s'il estime les prestations incomplètes ou non conformes au règlement de la consultation

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 11.12.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nîmes,

Postal address: 16 avenue Feuchères, CS 88010

Town: Nîmes Cedex 09

Postal code: 30941

E-mail: greffe.ta-nimes@juradm.fr

Telephone: +33 466273700

Fax: +33 466362786

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif de règlement amiable des litiges

Postal address: 22 boulevard Paul Peytral

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Telephone: +33 491156374

Fax: +33 491156190

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Précisions concernant les délais d'introduction des recours: les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution du marché peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir avant la signature du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification ou publication. La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.551-1 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L 551-23 du code de justice administrative peut être également mise en oeuvre sauf introduction d'un référé pré contractuel préalable. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L521-1 du code de justice administrative).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

11.12.2015